

Conditions Générales d'Utilisation Utilisateurs de la CEMAC AFRIKPAY

Date d'entrée en vigueur : 1er juillet 2025

1. Introduction

Le présent Contrat d'utilisation (les « Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU ») régit votre utilisation des services proposés par la marque AFRIKPAY, opérée dans la région CEMAC par AFRIKPAY SAS, société par actions simplifiée de droit camerounais, dont le siège social est situé à Douala, Cameroun.

En accédant au site www.afrikpay.com ou en téléchargeant l'application mobile AFRIKPAY sur Google Play ou l'App Store, vous acceptez d'être lié par ces CGU.

Dans la région CEMAC, les activités exercées par AFRIKPAY SA ne font pas l'objet d'une régulation spécifique. L'utilisateur utilise les services à ses risques et périls, en pleine connaissance de cause.

2. Définitions

« AFRIKPAY » : marque commerciale exploitée dans la CEMAC par AFRIKPAY SA pour proposer des services de paiement et de transfert.

« AFRIKPAY SA » : société de droit camerounais, opérant à Douala et responsable de l'offre de services AFRIKPAY dans la région CEMAC.

« Utilisateur » : toute personne physique résidant dans un pays membre de la CEMAC utilisant les services d'AFRIKPAY.

« Services » : ensemble des prestations fournies par AFRIKPAY SAS via la plateforme AFRIKPAY (transfert de fonds, paiement de factures, etc.).

« Bénéficiaire » : personne ou entité recevant un paiement initié via AFRIKPAY.

3. Accès aux services

Pour utiliser AFRIKPAY, l'Utilisateur doit créer un compte personnel, fournir des informations d'identité valides et accepter les présentes CGU.

Les services sont accessibles via le site web et les applications mobiles. Certains services peuvent nécessiter une vérification renforcée d'identité.

AFRIKPAY SA se réserve le droit de restreindre temporairement ou définitivement l'accès aux services pour des raisons de sécurité, de conformité ou de maintenance.

4. Obligations de l'utilisateur

L'Utilisateur s'engage à :

- Fournir des informations exactes et à jour ;

- Ne pas usurper l'identité d'un tiers ;
 - Ne pas utiliser les services à des fins illicites ;
 - Protéger ses identifiants et informer immédiatement AFRIKPAY en cas d'usage frauduleux;
 - Respecter les lois de son pays de résidence.
- Tout manquement pourra entraîner la suspension ou la résiliation du compte utilisateur sans préavis.

5. Description des services

AFRIKPAY permet d'envoyer de l'argent dans les pays africains et de régler des factures (électricité, eau, impôts, douanes, TV, crédit téléphonique, assurance, etc.) au nom de tiers ou à son propre nom via la plateforme GIMAC ou ses partenaires.

Les frais de service, les délais de traitement et les taux de change sont communiqués avant la validation de chaque opération.

L'Utilisateur est seul responsable de l'exactitude des informations du Bénéficiaire.

Aucune réclamation ne pourra être retenue en cas d'erreur de saisie.

6. Refus ou suspension

AFRIKPAY SA peut refuser ou suspendre une transaction notamment si :

- Les données fournies sont erronées ou incomplètes ;
- Les plafonds sont dépassés ;
- Une activité suspecte est détectée ;
- Une demande administrative ou judiciaire est reçue.

Une notification sera adressée à l'Utilisateur sauf si la loi l'interdit.

7. Remboursements

Un remboursement peut être demandé si :

- Une transaction non autorisée a été effectuée ;
- Le service n'a pas été exécuté comme prévu ;

Aucun remboursement ne pourra être accordé si le Bénéficiaire a déjà reçu les fonds, la facture a été payée, l'ordre d'achat a été formellement exécuté par le partenaire en charge de son exécution ou en cas d'erreur de saisie. Les demandes doivent être formulées par email à support@afrikpay.com dans un délai maximum de 07 jours.

8. Responsabilité

AFRIKPAY SA s'engage à exécuter ses services avec diligence. Elle ne saurait être tenue responsable des cas suivants :

- Force majeure ou fait d'un tiers ;
- Retards dus aux partenaires bancaires ;
- Dommages indirects ou pertes d'opportunités commerciales ;

- Utilisation frauduleuse ou non conforme par l'Utilisateur.

La responsabilité maximale d'AFRIKPAY SA est plafonnée à 500 000 FCFA par incident, sauf disposition légale contraire.

9. Modifications des CGU

AFRIKPAY SA peut modifier les présentes CGU pour :

- Se conformer à la législation en vigueur ;
- Introduire de nouveaux services ;
- Adapter sa politique tarifaire.

Les modifications seront notifiées 1 mois avant leur entrée en vigueur. Le silence de l'Utilisateur vaut acceptation.

10. Résiliation

L'Utilisateur peut résilier le présent contrat à tout moment par simple notification à support@afrikpay.com.

AFRIKPAY SA se réserve le droit de mettre fin au contrat avec un préavis d'un mois, ou immédiatement en cas de manquement grave.

11. Sécurité des fonds

Dans la région CEMAC, les fonds collectés sont conservés sur des comptes bancaires ouverts auprès de partenaires commerciaux agréés.

AFRIKPAY SA applique des pratiques internes de séparation comptable, mais les fonds ne bénéficient pas d'une garantie réglementaire. L'Utilisateur utilise les services à ses risques.

12. Réclamations

Toute réclamation peut être transmise à support@afrikpay.com.

Un accusé de réception sera transmis sous 2 jours ouvrables. Une réponse définitive sera donnée sous 15 jours, ou 35 jours si un traitement approfondi est nécessaire.

Un règlement amiable sera recherché en priorité.

13. Tarifs et taux de change

Les frais et taux de change sont affichés de manière transparente avant validation de chaque opération.

AFRIKPAY SA se réserve le droit d'ajuster ses prix en fonction des conditions du marché, avec notification préalable à l'Utilisateur.

14. Propriété intellectuelle

Tous les droits relatifs à la marque AFRIKPAY, à ses plateformes numériques, à ses logos et contenus sont protégés conformément aux règles de l'OAPI. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

15. Communications électroniques

L'Utilisateur accepte de recevoir toutes les notifications, rapports et documents contractuels par voie électronique (email, SMS ou notifications mobiles).

Il peut révoquer ce consentement à tout moment, ce qui entraînera la désactivation du compte.

16. Droit applicable et juridiction

Le présent contrat est régi par le droit Camerounais.

En cas de litige, les parties privilégieront un règlement amiable. À défaut, compétence exclusive est donnée aux tribunaux du ressort de Douala.

17. Mentions légales

Société: AFRIKPAY SA

Siège social: Douala, Cameroun

BP: 1583 Douala

Email: support@afrikpay.com